



Bureau sous-régional en Afrique du Nord
Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires
d'experts pour l'Afrique du Nord
Quarante et unième réunion

Rabat (hybride), 3-5 novembre 2026

**Renforcer les mécanismes de résilience économique pour faire
face aux répercussions des chocs mondiaux simultanés
en Afrique du Nord**

Note conceptuelle



I. Contexte

1. En tant qu'organe délibérant statuaire, le Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord est chargé de l'orientation stratégique des activités du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord. Le Comité intergouvernemental se réunit tous les ans pour examiner les résultats obtenus par le Bureau sous-régional ainsi que le programme de travail à venir et les orientations stratégiques du Bureau en ce qui concerne les priorités de développement des pays d'Afrique du Nord. La réunion sert aussi de cadre aux experts de haut niveau d'organismes gouvernementaux nationaux, aux chercheurs, aux représentants du secteur privé et de la société civile et à d'autres parties prenantes pour échanger des données d'expérience sur l'évolution des conditions économiques et sociales dans la sous-région, en débattre et formuler des recommandations concrètes sur les moyens d'accélérer la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine.

2. La quarante et unième réunion du Comité intergouvernemental aura pour thème « Renforcer les mécanismes de résilience économique pour faire face aux répercussions des chocs mondiaux simultanés en Afrique du Nord ».

3. Dans un contexte marqué par une forte volatilité des prix des carburants, des engrais et des denrées alimentaires, l'économie mondiale connaît un ralentissement dû à une série de chocs imbriqués et récurrents, notamment les pandémies, les événements liés au changement climatique, les conflits armés, les tensions commerciales et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales. Les pays d'Afrique du Nord ont également été touchés par ces chocs et, depuis 2020, ont supporté des coûts économiques s'élevant à au moins plusieurs dizaines de milliards de dollars.

4. La sous-région a subi des pertes considérables en raison du ralentissement économique, de l'augmentation de la facture des importations, de la baisse du pouvoir d'achat, du creusement des déficits budgétaires, de la hausse de la dette publique et de l'aggravation de l'insécurité alimentaire. Le fardeau a été particulièrement lourd pour les importateurs nets d'énergie et de céréales, tels que l'Égypte, le Maroc, la Mauritanie, le Soudan et la Tunisie, qui ont dû faire face à de fortes hausses du coût du blé, des carburants et des intrants agricoles. En revanche, les pays exportateurs nets de pétrole et de gaz, tels que l'Algérie et la Libye, ont en partie compensé ces chocs en augmentant leurs recettes d'exportation d'hydrocarbures.

5. Les récentes tensions liées au détroit d'Ormuz ont eu des effets indirects non négligeables sur les économies nord-africaines en entraînant une hausse des prix mondiaux de l'énergie et des coûts d'expédition, et en accentuant l'incertitude sur les marchés. Étant donné qu'une part importante du commerce mondial de pétrole et de gaz naturel liquéfié transite par le détroit, les perturbations qui en ont résulté sont à l'origine d'une hausse des prix des carburants, dont ont particulièrement souffert les pays importateurs d'énergie, tels que le Maroc, la Mauritanie, le Soudan et la Tunisie, en alourdissant les factures d'importation, en accentuant les pressions inflationnistes et en augmentant les coûts de transport et de production. La hausse des taux de fret et des primes d'assurance a également fait grimper le coût des importations et perturbé les chaînes d'approvisionnement, tandis que des préoccupations concernant la disponibilité et les prix des engrais ont accentué la pression sur la production agricole et la sécurité alimentaire. En revanche les exportateurs de pétrole et de gaz, tels que l'Algérie et la Libye, ont bénéficié d'une hausse de leurs recettes provenant des hydrocarbures, même si ces gains ont été tempérés par une recrudescence de l'incertitude économique mondiale.

6. La croissance du produit intérieur brut réel en Afrique du Nord est passée, selon les estimations, de 2,7 % en 2024 à 4,1 % en 2025, et devrait se maintenir à environ 4 % en 2026 et 2027¹. Il s'agit de la plus forte croissance sous-régionale enregistrée depuis plus d'une décennie. En 2026, toutefois, cette amélioration de la trajectoire subira l'impact des perturbations du commerce et des chaînes d'approvisionnement dues à la crise dans le détroit d'Ormuz. Le coût élevé des intrants agricoles et industriels pourrait même compenser les gains résultant de la hausse des cours du pétrole dans les pays exportateurs nets de pétrole de la sous-région.

7. Au cours de la dernière décennie, l'Afrique du Nord a fait preuve d'une résilience remarquable face à des chocs mondiaux multiples et imbriqués, grâce à des réformes nationales ciblées et à des mesures proactives. Les efforts visant à renforcer la mobilisation des ressources intérieures et à mettre en œuvre des réformes structurelles, telles que le flottement de la livre égyptienne et la mise en place de politiques promouvant le développement du secteur privé et l'investissement dans les infrastructures au Maroc, ont aidé à soutenir la stabilité macroéconomique et à attirer l'investissement. Par exemple, le Maroc et la Tunisie renforcent leur intégration dans les marchés régionaux en encourageant le développement industriel et en tirant parti des chaînes de valeur régionales dans le but de stimuler la compétitivité, d'accroître la valeur ajoutée et d'élargir les possibilités de commerce et d'investissement.

8. Malgré les difficultés considérables que présentent l'inflation, l'insécurité alimentaire et la volatilité des marchés extérieurs, la sous-région a su préserver sa résilience en investissant dans l'agriculture, les énergies renouvelables, la transformation numérique et l'innovation technologique, tout en tirant parti de partenariats internationaux stratégiques afin de soutenir une croissance durable et de renforcer sa capacité à résister aux chocs futurs. L'Algérie, par exemple, s'est efforcée de maîtriser son taux d'inflation en mettant en œuvre des mesures d'assainissement budgétaire et des politiques monétaires appropriées. La Mauritanie a renforcé la gouvernance de ses ressources naturelles et a considérablement progressé dans la mise en œuvre de réformes structurelles visant à mobiliser les ressources intérieures. La Libye a fait preuve d'une résilience importante due à un solide rebond de la production pétrolière et au redressement des secteurs non pétroliers et de l'investissement étranger, et ce, malgré des difficultés politiques et institutionnelles.

9. En accélérant la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, les pays d'Afrique du Nord cherchent à favoriser l'intégration économique régionale, à réduire leur vulnérabilité face aux fluctuations des marchés extérieurs, à diminuer leur dépendance à l'égard des importations et à renforcer les chaînes de valeur régionales, de manière à améliorer la résilience économique et à soutenir une croissance durable.

10. Les améliorations de la gouvernance économique et la mise en œuvre de réformes budgétaires rigoureuses ont permis aux pays d'Afrique du Nord de renforcer la mobilisation de leurs ressources intérieures, d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques et de maintenir des positions budgétaires viables. Ces mesures ont renforcé la capacité des gouvernements à financer des mesures anticycliques, à soutenir les populations vulnérables et à investir dans des initiatives de résilience face aux changements climatiques. Dans un contexte mondial difficile marqué par des chocs récurrents et imbriqués, les pays d'Afrique du Nord ont adopté différentes mesures et bonnes pratiques visant à réduire leur dépendance vis-à-vis des marchés financiers

¹ Banque africaine de développement, *Perspectives économiques en Afrique 2026* (Abidjan, Côte d'Ivoire, 2026), p. 2 et 4.

et commerciaux internationaux tout en renforçant leur résilience économique. Dans ce contexte, le thème de la réunion de 2026 a été retenu pour faciliter le dialogue sur les stratégies de renforcement de la résilience, évaluer les mesures prises par les pouvoirs publics face aux chocs mondiaux successifs et promouvoir l'échange de données d'expérience et de bonnes pratiques ainsi que la coopération régionale.

11. La quarante et unième réunion du Comité intergouvernemental se tiendra à Rabat du 3 au 5 novembre 2026. Elle donnera aux hauts responsables et aux experts la possibilité de partager les données d'expérience, les enseignements tirés et les meilleures pratiques concernant l'atténuation de l'impact de chocs multiples et imbriqués. Elle permettra d'étudier des solutions innovantes, concrètes et à long terme visant à renforcer la résilience économique, à améliorer la diversification et à promouvoir une croissance durable et inclusive.

II. Objectifs

12. La quarante et unième réunion du Comité intergouvernemental permettra aux participants d'examiner les rapports statutaires et les questions stratégiques intéressant la sous-région. Ces rapports comprennent le profil sous-régional de l'Afrique du Nord, qui présente une évaluation comparative de la situation économique et sociale ; rapport sur l'exécution des principaux programmes de développement régionaux et mondiaux ; rapport sur les activités menées et les résultats obtenus par le Bureau sous-régional ; et le futur programme de travail et les priorités stratégiques du Bureau sous-régional. La réunion permettra aux décideurs et aux experts d'échanger leurs points de vue, d'évaluer les progrès, de cerner les nouveaux enjeux et de donner des orientations sur les interventions du Bureau sous-régional en faveur des objectifs de développement dans la sous-région.

13. Par ailleurs, la réunion a pour objet de permettre aux participants de définir des mesures concrètes et des recommandations stratégiques visant à renforcer la résilience économique et à promouvoir une croissance durable, inclusive et diversifiée, conformément aux priorités de développement des pays d'Afrique du Nord. Elle créera les conditions propices à l'apprentissage par les pairs et à l'échange de connaissances entre décideurs et experts, favorisant ainsi les débats sur des solutions pragmatiques et des politiques efficaces à mener face aux répercussions des chocs mondiaux simultanés. Les participants définiront aussi les mécanismes et bonnes pratiques qui sont susceptibles de renforcer la résilience de la sous-région, de soutenir la transformation économique à long terme et d'accélérer les progrès vers la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063.

III. Résultats escomptés

14. Les participants à la quarante et unième réunion du Comité intergouvernemental devraient :

a) Procéder à l'examen des rapports statutaires du Bureau sous-régional, ainsi que des résultats obtenus et des interventions prévues, et les travaux futurs de la Commission économique pour l'Afrique dans l'intérêt de ses membres.

b) Examiner l'état des mécanismes de résilience économique dans tous les pays d'Afrique du Nord et les progrès accomplis pour les renforcer en vue d'atténuer les effets des chocs mondiaux simultanés. L'accent sera mis en particulier sur le rôle que jouent l'intégration régionale, la transformation économique et le financement durable pour appuyer l'exécution

du Programme 2030, et sur la contribution apportée à ce processus par la diaspora, le développement, l'innovation et la technologie ;

c) Définir des mesures concrètes et adopter des recommandations stratégiques visant à renforcer les mécanismes de résilience économique, à accélérer le développement durable dans la sous-région et à favoriser l'intégration régionale ;

d) Établir un rapport distinct sur les résultats de la quarante et unième réunion, qui sera présenté à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique à sa session de 2027.

IV. Modalités d'organisation

15. La quarante et unième réunion du Comité intergouvernemental se tiendra dans le cadre de séances plénières, au cours desquelles les rapports et les documents élaborés par le Bureau sous-régional seront présentés et examinés. La version préliminaire du rapport final sera envoyée aux membres de la Commission économique pour l'Afrique dans le mois suivant la clôture de la réunion.

A. Participation

16. La participation est ouverte en particulier aux représentants de haut niveau de ministères nationaux, d'administrations, de banques centrales et d'institutions chargées de la planification et de l'économie, des finances, de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, du développement social, de l'emploi, de l'énergie et de l'environnement.

17. Des représentants du secrétariat général de l'Union du Maghreb arabe et d'autres organisations intergouvernementales régionales ayant leur siège en Afrique du Nord, des représentants de la société civile et du secteur privé, des représentants d'universités et d'instituts de recherche, des représentants des organismes des Nations Unies et d'autres partenaires de développement pourront participer à la réunion en qualité d'observateurs.

B. Date et lieu de la réunion

18. La réunion se tiendra du 3 au 5 novembre 2026 à Rabat.

C. Langues de travail

19. L'anglais, l'arabe et le français seront les langues de travail de la réunion.

D. Personnes à contacter

20. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les fonctionnaires du Bureau sous-régional ci-après :

Point focal et coordonnateur

Samia Mansour Hamouda
Économiste
Courriel : samia.hamouda@un.org

Logistique, finances et secrétariat

Claude Wilondja Kapilukwa
Fonctionnaire chargé des finances et de l'administration
Courriel : wilondjaclaude@un.org

Fouzia Assou Qaddou
Assistante administrative
Courriel : assouqaddou@un.org

Toute demande de renseignements par téléphone doit être adressée au Bureau sous-régional en Afrique du Nord, au +212 537 71 56 13 ou au +212 537 71 78 29
